

# Âge de la retraite : réussir une réforme

Cotisations

Retraite

1

PALAIS  
DES CONGRÈS  
DE PARIS

15  
OCT.  
2022

**Âge de la retraite :  
réussir une réforme**

# Âge de la retraite : les grandes étapes

**M. Henri CHaffiotte**

**Directeur de la CARMF**

# Régime général

## Grandes étapes

1945

1972

1982

1994

2004

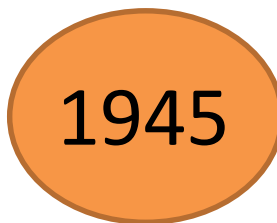
Âge de la  
retraite :  
réussir une  
réforme

15  
OCT.  
2022

PALAIS  
DES CONGRÈS  
DE PARIS

# Régime général

## Grandes étapes



- Naissance de la Sécurité sociale dont l'assurance vieillesse constitue l'une des branches.
- Âge minimum pour percevoir une retraite complète fixé à 65 ans
- Taux plein dès 30 annuités de cotisation
- Montant de la retraite : 40 % du salaire des 10 **dernières** années

Âge de la  
retraite :  
réussir une  
réforme

15  
OCT.  
2022

PALAIS  
DES CONGRÈS  
DE PARIS

# Régime général

## Grandes étapes

1972

### Loi « Boulin »

- La retraite à taux plein passe à 50 % du revenu des 10 **meilleures** années
- Obligation d'avoir cotisé 37,5 ans.

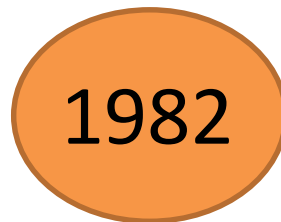
Âge de la  
retraite :  
réussir une  
réforme

15  
OCT.  
2022

PALAIS  
DES CONGRÈS  
DE PARIS

# Régime général

## Grandes étapes



### Réforme F. Mitterrand

- Instauration de la retraite à 60 ans
- Taux plein pour 37,5 annuités de cotisation

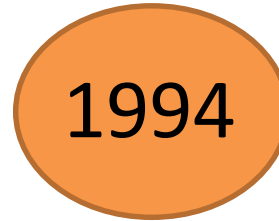
Âge de la  
retraite :  
réussir une  
réforme

**15**  
OCT.  
2022

PALAIS  
DES CONGRÈS  
DE PARIS

# Régime général

## Grandes étapes



### Loi « Balladur »

- Allongement progressif de la durée d'assurance requise de 37,5 ans à 40 ans ;
- la période de référence pour le calcul des retraites passe aux 25 meilleures années ;

Âge de la  
retraite :  
réussir une  
réforme

**15**  
OCT.  
2022

PALAIS  
DES CONGRÈS  
DE PARIS

# Régime général

## Grandes étapes



### Loi « Fillon »

- Allongement de la durée de cotisation à 41 ans ;
- Alignement de la durée de cotisation du public sur celle du privé ;
- Instauration d'un système de surcote pour encourager le report de la date de départ à la retraite ;

Âge de la  
retraite :  
réussir une  
réforme

**15**  
OCT.  
2022

PALAIS  
DES CONGRÈS  
DE PARIS



# Régime de base des libéraux

Âge de la  
retraite :  
réussir une  
réforme

**15**  
OCT.  
2022

PALAIS  
DES CONGRÈS  
DE PARIS

2004

## Régime de base unique pour les libéraux

- Durée de cotisation alignée sur celle du régime général
- Régime en points : calcul de la retraite en fonction du nombre de points.

# Régime général

## Grandes étapes



### Loi « Woerth »

- Allongement progressif de la durée d'assurance et un recul de l'âge de départ à 62 ans ;
- Report à 67 ans de l'âge automatique de la retraite à taux plein ;
- Restrictions sur les conditions d'accès au dispositif « carrière longue ».

Âge de la  
retraite :  
réussir une  
réforme

**15**  
OCT.  
2022

PALAIS  
DES CONGRÈS  
DE PARIS

# Régime général

## Grandes étapes



### Loi « Touraine »

- Instauration d'un compte pénibilité permettant de partir plus tôt à la retraite ;
- Allongement progressif de la durée d'assurance à 43 ans;
- Nouvelles possibilités de rachat de trimestres ;
- Fin de l'ouverture de nouveaux droits à la retraite (issus des cotisations versées) dans le cadre d'un cumul emploi-retraite.

Âge de la  
retraite :  
réussir une  
réforme

**15**  
OCT.  
2022

PALAIS  
DES CONGRÈS  
DE PARIS

# Régime général et régime de base des libéraux

## Situation actuelle

Âge de la  
retraite :  
réussir une  
réforme

**15**  
OCT.  
2022

PALAIS  
DES CONGRÈS  
DE PARIS

Double paramètre :

- Âge de départ
- Nombre d'annuités

# Régime général et régime de base des libéraux

## Calendrier actuel

Âge de la  
retraite :  
réussir une  
réforme

**15**  
OCT.  
2022

PALAIS  
DES CONGRÈS  
DE PARIS

### Départ en retraite

Années de naissance	Âge minimum *	Nombre de trimestres taux plein	Âge à taux plein *
Avant 1949	60 ans	160	65 ans
1949	60 ans	161	65 ans
1950	60 ans	162	65 ans
1951 (naiss. < 30/06)	60 ans	163	65 ans
1951 (naiss. >01/07)	60 ans et 4 mois	163	65 ans et 4 mois
1952	60 ans et 9 mois	164	65 ans et 9 mois
1953	61 ans et 2 mois	165	66 ans et 2 mois
1954	61 ans et 7 mois	165	66 ans et 7 mois
1955 à 1957	62 ans	166	67 ans
1958 à 1960	62 ans	167	67 ans
1961 à 1963	62 ans	168	67 ans
1964 à 1966	62 ans	169	67 ans
1967 à 1969	62 ans	170	67 ans
1970 à 1972	62 ans	171	67 ans
1973 et suivantes	62 ans	172	67 ans

\* au 1<sup>er</sup> jour du trimestre civil suivant